

Je viens donc à ce qui concerne sa personne et les poursuites faites contre luy de lauthorité dudit Conseil de Quebec.

Vous scaurés sil vous plaist Monseigneur qu'au paravant l'Establissement fait en lannée dernière le greffier du conseil fit sa plainte contenant que ledt Sr du Mesnil avait suborné son commis et par son moien soustrait plusieurs papiers dudit greffe et mesme rompu une fenestre dud greffe et Enlevé par ceste ouverture d'autres papiers dud greffe. Ladvis du changement du gouvernement suspendit la poursuite de cette plainte.

Quelques sept ou huit jours après letablissement du Conel souverain En consequence des lettres patentés de S. Mté Le procureur gnal dud Conel Jugeant quil estoit de sa charge de reprendre les (illisible) de cette plainte pour ne pas laisser un tel attentat Impunis fit sa reqte verballé audt Conel tendante a ce quil luy fust décerné commission pour Informé contre led Sr du Mesnil et que sy ledt Sr du Mesnil avoit admis de lad commission quil ne manqueroit pas de destourner lesdt papiers demandoit quil luy fust permis de saisir et sequestrer Iceux et aposer le sceau au coffre ou armoire en laquelle se trouveroient lesdt papiers et pour ce faire quil pleust audt Conel nommer tel commisre quil jugeroit a propos

Ledt Conel enterinant la reqte dudit procureur gnal nomma ledt Sr de Villeray pour en la presence dudit procureur gnal et assistance de son greffier vacquer a ladt Information saisie sequestration desdt papier et aposition de sceau. Et d'autant que ledt Sr du Mesnil estoit estimé homme violent Et quil pourroit faire quelque boutade pour donner main forte à la justice Monsr le gouverneur fust prié par ledt Conseil de faire Escorter led Sr Commissaire par quelque nombre de soldats.

Ledt Sr de Villeray assisté comme dict est pour l'exécution de sa commission se transporta au logis dudit Sr du Mesnil laissant a quartier lescorte de soldats pour sen servir en cas de besoin.

Ledt Sr du Mesnil ne trompa pas l'opinion que lon avait eue de sa violence fit grand bruit cria aux voleurs voulant esmouvoir son voisinage outrageant d'Injures Lesdt Srs de Villeray et procureur Gnal avec grand mespris et lauthorité du Conel refusant mesme de le recognoistre.